

**DÉCLARATION SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
EN ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC**

Considérant que les femmes représentent plus de 70 % de la main-d'œuvre en économie sociale au Québec et qu'elles y jouent un rôle prépondérant, tant comme fondatrices d'entreprises, administratrices, salariées et bénéficiaires ;

Considérant qu'en dépit du rôle majeur joué par les femmes sur les plans économique, social et politique, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas acquise, notamment en matière d'équité salariale, de diversité des choix de carrières ou d'accès aux ressources économiques et politiques ;

Considérant que le mouvement de l'économie sociale au Québec contribue à l'émergence d'un modèle de développement basé sur des valeurs d'équité, de justice, de transparence et de solidarité ;

Considérant que l'économie sociale place les personnes avant le capital.

Les membres du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale déclarent à l'unanimité que :

- Il est essentiel de reconnaître à sa juste valeur la contribution des femmes au développement social et économique, notamment en reconnaissant l'importance d'un salaire égal pour un travail équivalent, tout en demeurant sensible aux différences pertinentes de la condition féminine.
- Pour être un facteur réel de l'amélioration des conditions de vie, le modèle de développement doit se fonder sur l'autonomisation et l'implication des femmes et rejeter catégoriquement toute forme de discrimination.
- Le plein développement des personnes nécessite une conciliation entre le travail, les études, la vie personnelle et les réalités familiales.
- L'importance du travail non salarié doit être reconnu comme facteur favorisant la cohésion sociale de nos communautés, que ce travail soit réalisé à titre de bénévole ou au sein d'une famille.
- Le travail invisible peut contribuer à une précarité qu'il importe de contrer.
- Les travailleuses et les travailleurs disposent du droit à s'organiser et à revendiquer des conditions de travail décentes et l'économie sociale, en raison des pratiques de gestion participative qui la caractérisent, constitue un levier pour ce faire.

En conséquence, nous nous engageons également à :

- Sensibiliser la communauté et les partenaires de l'économie sociale à l'importance de documenter et communiquer les effets différenciés rencontrés par les femmes et les hommes en économie sociale afin de favoriser l'ajustement des pratiques, le cas échéant.
- Être sensible aux enjeux et pratiques des entreprises d'économie sociale au Québec ayant des effets distincts sur les femmes.
- Inclure, lorsque pertinent le cas échéant, l'analyse différenciée selon les sexes à nos réflexions et à nos travaux (lors de la mise sur pied de tout projet)
- Travailler de concert avec nos partenaires afin de contribuer à l'avancement des pratiques des organisations de l'économie sociale en matière d'équité salariale, dans la recherche de parité de représentation dans nos instances et de lieux de décision et mettre à profit l'expérience issue de l'économie sociale dans des démarches de partenaires visant l'amélioration des conditions de travail et de vie dans une perspective d'équité.